



000715 du 18 septembre 2022

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS A LA CCOI A MADAGASCAR

Date de la convocation :  
Le vendredi 09 septembre  
2022

Date d'affichage :

09/09/2022

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 21

Représentés : 2

Absents : 10

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Compte rendu  
exécutoire après dépôt  
en préfecture de  
Mayotte

L'an deux mille vingt et deux, le 18 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 09 Septembre 2022, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur M. MOHAMED Bacar, Maire.

**Étaient présents :** M. MOHAMED Bacar, M. Ali ABDOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, M. HAMADA Issilamou, Mme Inhati BACAR, M. Ahmed RAMA, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Salimou ALI MINIHADJI, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, Mme Moina Maoulida MOHAMED, M. Issoufi BACAR, Mme Nafouanti MOHAMED, M. Housseni ANDJILAN, Mme Siti Nourou MOHAMED, M. Hilali MBAE, M. Fayçoil ZOUBERT, Mme Popina DIGO, Mme SALIM Zaihati, Mme HOUDJATI Hairati, M. MIKIDADI Madihali, Mme Hairati HASSANI BENALI,

**Étaient représentés :** M. Ibrahim BOINAHERY donne pouvoir à M. Fayçoil ZOUBERT, Mme Nassuha ABDOU COLO donne pouvoir à M. Mohamed-El-Amine HAIDAR

**Etaient absents :** M. Ahmed ADAM, M. AHAMADI Yssoumail, ALI TAMOU Fatima, Mme Nadia IDJABOU, Mme Zaounaki BOURA, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE, Mme Nadia MOISSULI, Mme Fatima ALI, Mme Siti MLOI, Mme SEHA Sifati

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, M. Salimou ALI MINIHADJI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les clubs de Combani Handball Club et ASC Tsingoni ont remporté les coupes de Mayotte de handball de la saison 2021-2022. Ainsi l'équipe masculine de CHC et l'équipe féminine de ASCT vont participer à la Coupe des Champions de l'Océan Indien : CCOI à Madagascar (Majunga), du 16 au 23 octobre 2022.

Ainsi, l'adjoint au maire en charge de la vie associative (M. BACAR Issoufi) souhaite accompagner les deux clubs, afin de reconforter l'implication de la mairie dans le développement du sport.

Il est rappelé au Conseil Municipal que la mairie est le principal interlocuteur des associations de la commune. Pour cela, celle-ci doit se préparer en permanence pour répondre aux doléances des associations sportives.

- Vu le plan de mandature de la municipalité en matière de politique sportive
- Vu l'importance d'accompagner nos associations dans le développement du sport
- Vu l'intérêt à participer aux grands événements pour défendre la pratique du sport

**Le Conseil Municipal, oui le rapport du Maire, décide à l'unanimité :**

- D'autoriser M. BACAR Issoufi à représenter la commune à la Coupe des Champions de l'Océan Indien : CCOI à Madagascar (Majunga), du 16 au 23 octobre 2022.
- De prendre en charge leurs frais de transport aérien (aller-retour Mayotte-Majunga), correspondant au déplacement
- De prendre en charge leurs frais d'hébergement et de restauration du 15 au 24 octobre 2022, sur la base des dépenses réelles effectuées
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de l'opération

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 19/09/2022

Le Maire de Tsingoni

MOHAMED Bacar

